

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2010

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

MM ROBERT Jean-Claude - BOUCHUT Patrick – CADOUX Michel – CARDAMONE Geneviève – CLUNY Pascale – DOREY Jacques – DURY Robert – GRAS Jean-François – HUMBERT Frédéric – LOGEROT Patricia – LUCAND Christophe – MARCHAND Jacques – MERRA Jacques – MOYNE Bernard – PIZZOLO Philippe – PLANCON Bernard – SEGUIN Anne – STIEFVATER Yves – VACHET Marie-Jo

Absentes excusées :

SANCHEZ Adeline (pouvoir à Christophe LUCAND) - PULH Mathilde (pouvoir à Patricia LOGEROT) – RAVIER Christine (pouvoir à Marie-Jo VACHET) – RIGAUX Valérie (pouvoir à Jacques MARCHAND)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2010

Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

SICECO : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le procès verbal de mise à disposition des biens inscrits à l'article 21534 pour 1 645 027.01 €.

Ainsi, la commune transfère au SICECO, la jouissance de biens, à titre gratuit, avec les droits et obligations qui s'y rattachent sans que celui-ci puisse les aliéner.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal attribue les subventions 2010 aux associations comme suit :

SPORTS

Avenir Sportif - fonctionnement	5 000.00
Avenir sportif - entretien	457.00
Basket (entente Gevrey-Fenay)	500.00
Basket (entente Gevrey-Fenay) exceptionnelle	720.00
Chambertin Olympique (Rugby) Fonctionnement	5 000.00
Chambertin Olympique (Rugby) Entretien	457.00
Hand-ball club	600.00
Tir Sportif de Gevrey	600.00
Les Vendangeurs (Quilles)	750.00
Les Vendangeurs (Quilles) exceptionnelle et versée uniquement en cas de qualification au championnat d'Europe sur justificatif	1 500.00
Moto Cross (dernière année)	350.00
Amicale Pétanque	400.00
Tennis Club Subvention fonctionnement	600.00
TEAM Gevrey Moto Sport (licence)	237.00
AM Sports (roller)	1 500.00
Escargots 21 Gevrey	600.00
Savate de Vergy à Gevrey	250.00

CULTURE

Echo du Chambertin	500.00
Echo du Chambertin exceptionnelle (Cluny 2010)	100.00
Harmonie municipale	4 600.00
M.J.C.	500.00
Reflets et Echos	700.00
Reflets et Echos exceptionnelle (Cluny 2010)	1 500.00
Chorale ALBASSO	600.00
Chorale ALBASSO exceptionnelle (Réception chorale Belge)	200.00
Amitié Sans Frontière (réception jumelage)	3 500.00
Sur Les Traces du Passé	250.00
Sur Les Traces du Passé exceptionnelle (expo Cluny château)	300.00

DIVERSES

Amicale des Donneurs de Sang	300.00
Amicale des sapeurs pompiers	1 300.00
A.D.M.R.(sous réserve de la régularisation du dossier en cours)	650.00
CCAS	30 000.00
U.D.M.	650.00
Ligue des Droits de l'Homme	160.00
M.N.T.	160.00
Association Bénin	250.00
Coderpa	54.00
FNACA	300.00
ARBALOU	250.00

En l'absence de dossier, la subvention à l'AS BAD GEVREY est reportée. En ce qui concerne le VTT club, le conseil municipal souhaite une rencontre avec les membres du bureau avant toute décision.

OPÉRATIONS FONCIÈRES

VENTE DE TERRAIN ZAE LES TERRES D'OR

Le conseil municipal décide de céder une parcelle de 1 647 m² cadastrée section ZC n° 139, 142 et 144 située dans l'emprise de la ZAE LES TERRES D'OR en vue de l'implantation d'une entreprise de transport de personnes.

RENOUVELLEMENT DE BAUX VITICOLES

Le conseil municipal autorise le Maire à signer deux baux à métayage d'une durée de 9 ans à compter du 1^{er} mai 2010 pour la parcelle de vigne cadastrée AC 373 rue Combe du Dessus d'une surface de 5a51ca. et les parcelles de vignes au lieu-dit « la Justice » cadastrées AO 397 d'une surface de 3a70ca, et AO 212 d'une surface de 8a46ca.

AFFAIRES FINANCIÈRES

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

Le conseil municipal adopte les décisions modificatives budgétaires suivantes :

BUDGET PRINCIPAL :

Section d'investissement : équilibrée à 500 €

Article D. 275 : 500.00

Article R. 275 : 500.00

BUDGET ANNEXE ZAC BERGIS : RÉGIME OPTIONNEL DE LA TVA

Le conseil municipal opte pour le régime de la TVA immobilière dans le cadre du budget annexe ZAC Bergis,

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATION AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22

Le conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire au titre des délégations qui lui ont été données conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Remboursement de frais de sinistre aux vestiaires du club de football d'un montant de 4 585.41 €.
- Signature d'un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le programme 2010-2013 des travaux de voirie, après analyse des offres par la commission d'appel d'offre.

AFFAIRES DIVERSES

Point des différentes commissions

✓ Travaux

Robert DURY annonce que la pose des nouveaux jeux pour enfants est prévue semaine 20.

✓ Sport

Jacques MERRA réunira la commission début mai pour faire le point avec les clubs, notamment sur les conditions d'utilisation des salles communales mises à disposition. Il fait part de la compétition sportive nationale organisée par le Tir Sportif le samedi 24 avril 2010.

✓ Affaires scolaires

Geneviève CARDAMONE signale que des enseignants n'ont pas pu rentrer de leur séjour en vacances à l'étranger en raison de la suspension des vols par les compagnies aériennes. L'ATSEM a pris le relais de l'accueil des élèves à la rentrée des vacances de Pâques le temps que les enseignants présents s'organisent.

Lettre de remerciements

Le Maire communique au conseil municipal la lettre de remerciements adressée par madame Frèrebaut au sujet des modifications apportées dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la petite issue. Le Maire rappelle que les riverains de cette rue doivent particulièrement veiller à stationner leurs véhicules sur les emplacements prévus à cet effet, afin d'éviter la dégradation des espaces piétonniers.

Divers

Le Maire rappelle l'invitation à la cérémonie de la 65^{ème} Journée Nationale du Souvenir de la Déportation qui se déroulera le 25 avril 2010 à 11h45.



La séance est levée à 21h00

Prochain conseil municipal : lundi 31 mai 2010 à 20h00